



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Goise-Champommier-Champclairot

Jeudi 1^{er} février 2018

Maison de quartier de Goise
56 rue Massujat

Service Proximité et Relations aux Citoyens
Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

Co-présidents : Jacques TAPIN (co-président habitant)

Élus municipaux : Dominique SIX (Adjoint au Maire)

Agents municipaux : Franck DUFAU (Responsable du service Urbanisme), Mathieu JACQUEMIN
(Coordinateur Participation citoyenne)

Membres : Claudie CAILLE, Thierry CLABAUT, Stéphanie GILA, Christian GOUIN, Magali HAUTENAUVE, Pascale HEURTEAU, Jonathan JUBIEN, Marylène MAISON, Christian PEQUIN, Claude RAYMOND, Stéphane SENE, Pascal VEQUE

Personnalité invitée : Monsieur Michel APARD, architecte du projet « Champommier - EST »

Excusés : Christine HYPEAU (co-présidente élue – Excusée), Pascale RIVAUD, Aurore DROCHON, Fabrice CARDIN, Marie-Françoise PRONOST, Valérie FAZILLEAU, Jean-Michel FAZILLEAU.

Public : 4 personnes

Ordre du jour

Introduction de la séance	2
Point sur l'urbanisation du quartier	2
Projet Champommier-EST	2
Projet Champommier-OUEST	5
Appel à projet Vallée BELLEVUE	6
Retour sur les travaux des commissions	8
Commissions Cadre de Vie	8
Commission Écologie urbaine	9
Commission Animation	9
Questions et informations diverses.	10

Introduction de la séance.

Par Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire

Monsieur SIX remercie les personnes présentes de leur venue à cette réunion du Conseil de quartier. Il demande de bien vouloir excuser Madame Christine HYPEAU, co-présidente élue du Conseil de quartier, qui n'était pas en mesure d'assister à la réunion de ce soir et donne la parole au co-président habitant.

Monsieur Jacques TAPIN, au nom de l'ensemble des conseillers de quartier, présente un hommage à Madame Michèle VALIN, récemment disparue. Depuis la création des Conseils de quartier, Michèle VALIN s'était investie avec pour ambition de développer une « écologie populaire », de faire prendre conscience que les gestes du quotidien pouvaient avoir une portée universelle. Son engagement, elle l'a porté avec succès via des projets comme le *Troc au Jardin* qui connaîtra sa 10^{ème} édition cette année ou encore des actions qui se sont essaimées sur l'ensemble de la ville, les projets *Jardin de trottoirs*, ou la charte du *Jardin au Naturel*. Le Conseil continuera à essayer de *semmer des graines d'écologie*. Un moment de recueillement est proposé à l'assemblée.

Le co-président habitant présente ensuite l'ordre du jour.

Point sur l'urbanisation du quartier

Par Monsieur Franck DUFAU, responsable du service urbanisme.

Projet Champommier-EST

Ce projet prend place sur un terrain de 3 121 m², il s'agit d'une urbanisation au cœur d'un cœur d'îlot. L'objectif en est la densification de l'habitat à proximité des services et équipements (école, lycée, crèche, piscine, centre de santé...)

La ville a pour volonté une qualité dans le projet d'aménagement de type "village urbain" avec un parking extérieur à l'espace résidentiel, une rue centrale piétonne, un traitement paysagé de qualité, et la possibilité de créer un jardin partagé avec atelier commun.

Sur l'îlot formé par les rues Eugène BAUJET, de Champommier, et Ferdinand BUISSON, deux projets se distinguent, Champommier « Ouest », sur le terrain de l'ancienne caserne des pompiers, projet déjà présenté en Conseil de quartier et Champommier « Est ».



Projet Champommier-EST (Suite)

Par Monsieur Michel APARD, Architecte du projet

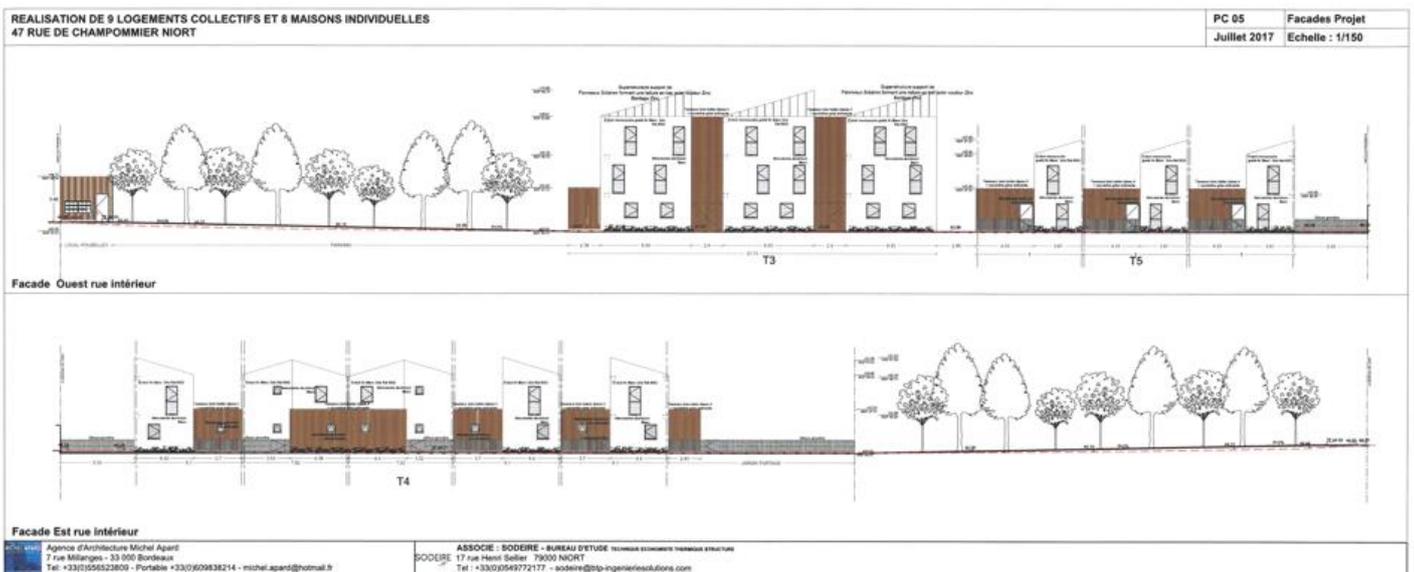
Le projet se situe au 47 rue de Champommier

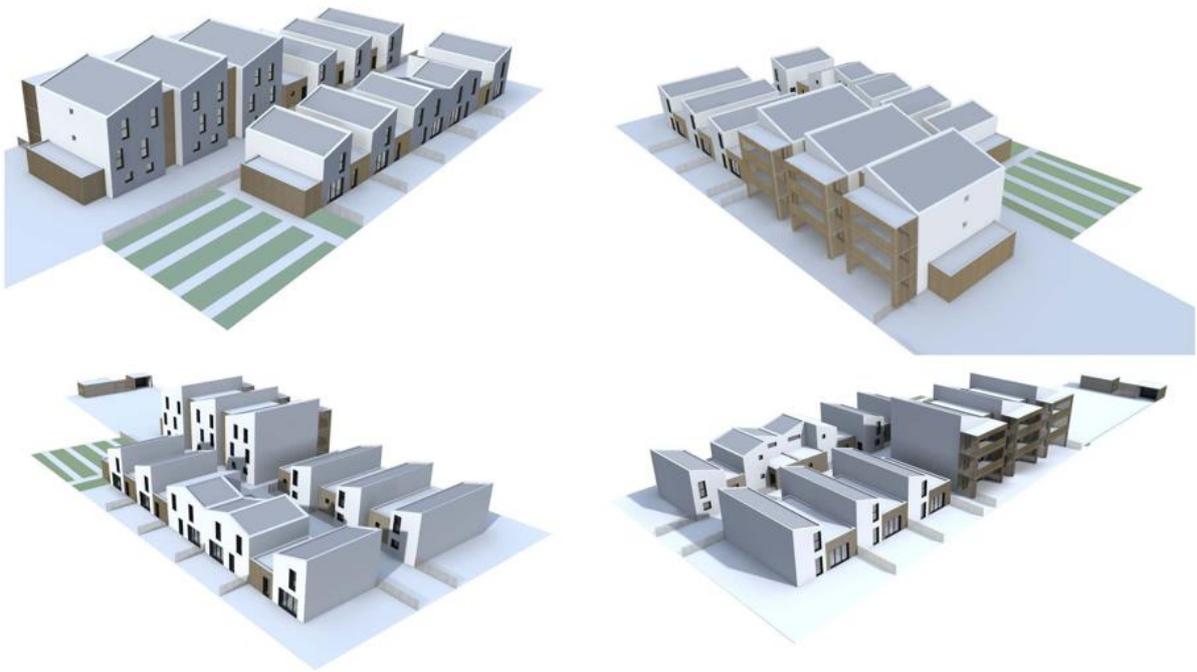
L'opérateur qui a été retenu est la SAS LONGEVILLE (16160 GOND PONTouvre).

Il s'agit d'un programme de construction de 17 logements (9 T3, 5 T4, 3 T5) en habitat groupé et semi-collectif en cœur d'îlot, avec 24 places de stationnement sur la parcelle.

Temporalité du projet :

Appel à projet :	4 ^{ème} trimestre 2016
Obtention Permis de construire :	17 novembre 2017
Signature de l'acte de vente :	2 ^{ème} trimestre 2018
Démarrage des travaux :	2 ^{ème} semestre 2018
Livraison :	2 ^{ème} semestre 2019





Monsieur APARD, architecte du projet, explique s'être inspiré du quartier pour proposer et dessiner le projet, en souhaitant conserver l'idée de la structure des maisons de ville et les césures que l'on retrouve dans l'architecture du quartier.

Projet Champommier-OUEST

Par Monsieur Franck DUFAU, responsable du service urbanisme.

Sur un terrain de 7545 m², le projet vise à la requalification d'une friche régulièrement squattée, tout en permettant de densifier l'habitat à proximité des services et équipements (école, lycée, crèche, piscine, centre de santé...).

Dans l'appel à projet, une mention particulière a été portée à la qualité du projet d'aménagement, notamment sur le plan architectural : stationnements en partie sous immeubles, traitement paysagé de qualité, etc...

En termes de réglementation, le projet se base sur Plan local d'urbanisme en vigueur et a une portée sociale puisqu'il vise une mixité avec 46 % de logements aidés.

L'opérateur retenu dans ce contexte a été la société Nexity.

Cette construction connaîtra 2 phases, pour un programme de 73 logements collectifs, dont 34 en VEFA (contrat de vente en l'état futur d'achèvement. Cet acte implique que l'acquéreur devient propriétaire du sol à la signature du contrat de vente, puis propriétaire du logement au fur et à mesure de sa construction), des logements sociaux pour Habitat Sud Deux-Sèvres et 91 places de stationnement sur la parcelle.

Temporalité du projet :

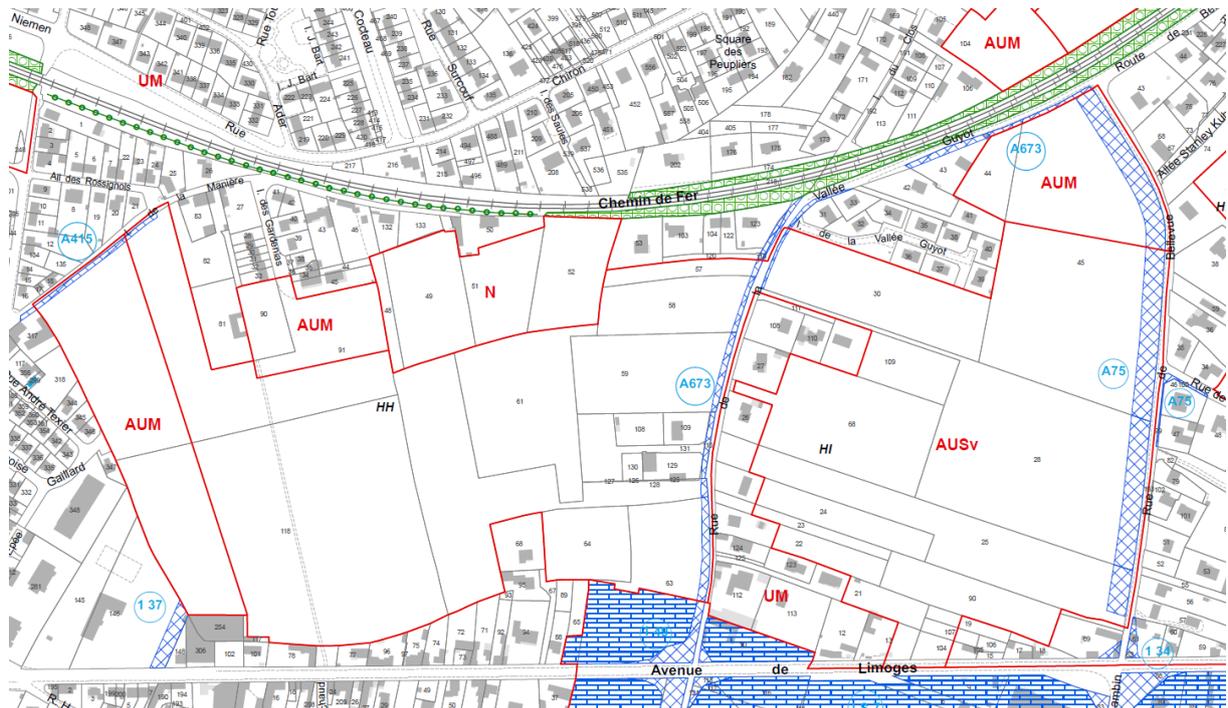
Sur la base d'un Appel à projet réalisé en 2013.

<u>Obtention PC phase 1</u> (43 logements)	25 juillet 2016
Signature acte de vente	avril 2017
Démarrage des travaux	mai 2017
Livraison	3 ^{ème} trimestre 2018
<u>Obtention PC phase 2</u> (30 logements)	28 aout 2017
Signature acte de vente	décembre 2017
Démarrage des travaux	2 ^{ème} semestre 2018
Livraison	2019/2020

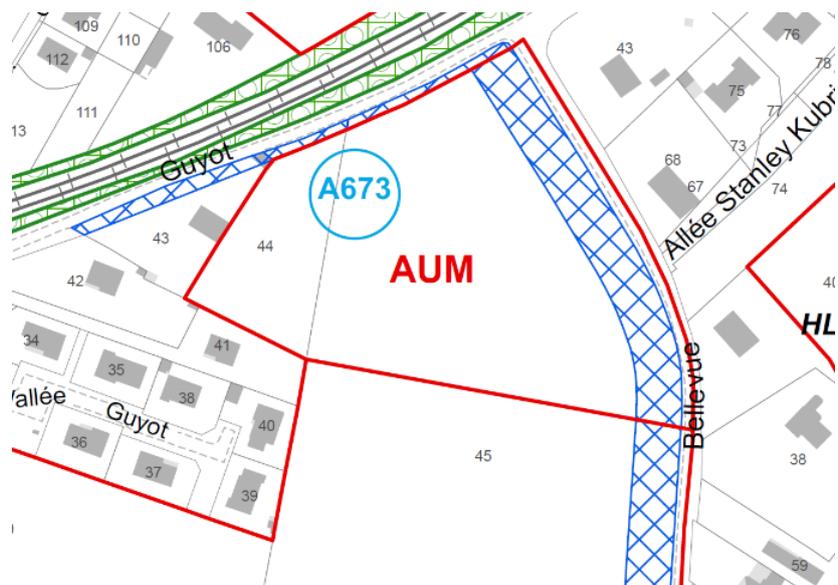


Appel à projet Vallée BELLEVUE

Par Monsieur Franck DUFAU, responsable du service urbanisme.



La Ville de Niort lance un appel à projet dans le cadre de la vente d'une propriété située route de Bellevue, à proximité de commerces, services et espaces naturels. La consultation porte sur la réalisation d'un programme immobilier d'une cinquantaine de logements privés en cohérence avec les espaces naturels et le tissu urbain du secteur.



Les orientations du projet prévoient un belvédère à aménager au Nord, des logements collectifs et individuels, un cheminement doux et une coulée verte. Elles indiquent une gestion des eaux pluviales par bassin paysager.

Le conseil de quartier remercie Monsieur DUFAU et Monsieur APARD pour la présentation de ces projets.

Le référent de la commission cadre de vie rappelle que les conseillers, dans le contexte d'urbanisation du projet Champommier Ouest, avaient travaillé avec les services sur un sens unique dans la rue Baujet.

Le conseil de quartier demande au service du bureau d'études si ce projet est toujours d'actualité et s'il leur semble en phase avec l'accueil d'un second lotissement sur ce secteur. Un lien sera fait avec le service.

Par ailleurs, certains conseillers se saisissent de l'occasion pour informer des difficultés qu'ils rencontrent aux heures de dépose des élèves à l'école Ferdinand Buisson, le secteur est très fréquenté et donne lieu à des bouchons. Le problème sera exposé aux services du Bureau d'Études mais la configuration du quartier ne semble pas permettre un aménagement particulier. Monsieur Dominique SIX rappelle que ces moments de « tension » autour des écoles au moment de la dépose des élèves sont plus ou moins présents sur tous les sites, et que la Police Municipale programme régulièrement des temps de présence sur ces moments pour réguler les comportements problématiques.

Projet de Sens unique Rue Baujet



Retour sur les travaux des commissions

Commissions Cadre de Vie

Par Monsieur Christian PEQUIN, référent de la commission.

Square Germaine Clopeau

La salubrité sur cette aire de jeux du square Germaine Clopeau pose problème depuis 2014. Le conseil de quartier avait porté le problème et, en lien avec les services du Bureau d'études et des Espaces verts, une partie des grilles avaient été déposées autour du square, avec pour objectif que les propriétaires qui y laissent leurs chiens s'y ébattre, sans surveillance, ne pourraient plus le faire et ainsi faire diminuer le nombre de déjections canines dans cet espace.

Le résultat en termes de salubrité n'est pas concluant. D'un point de vue sécurité des enfants et de bonne utilisation de cette aire de jeux, les retours ne sont pas positifs. Une enquête portée par le conseil de quartier et le CCAS a été effectuée au sujet de la satisfaction des voisins et usagers du square. Sur 50 questionnaires, 49 demandent le retour des barrières.

Le conseil de quartier prend position pour un retour des barrières autour de l'ensemble du square et de l'implantation d'une signalétique précisant l'interdiction d'accès aux chiens (avec prise d'arrêté) de cet espace essentiellement destiné à être une aire de jeux.

Un lien sera fait par le service Proximité et relations aux citoyens.

Route d'Aiffres – Passage piéton de la grande surface commerciale.

Au niveau du 297-295 Route d'Aiffres, un passage piéton permet de traverser la rue et ainsi de passer du parking de la grande surface à l'arrêt de bus situé sur la voie en face. La commission présente le caractère dangereux de ce passage piéton et souhaiterait qu'il soit étudié la protection des piétons qui l'empruntent, dans le contexte de l'urbanisation récente de cette zone.

Monsieur Dominique SIX approuve la demande de la commission, un lien sera fait par le service Proximité et Relations aux Citoyens avec le service du Bureau d'études.

Demande de comptages rue Sainte-Catherine

La rue Sainte-Catherine, aux horaires de pointe du matin et du soir d'embauche et de « débauche », est sujette à un trafic important, qui ne dure pas longtemps mais s'avère très dense. De plus, la vitesse entre le pont SNCF et l'Avenue de Limoges est ressentie comme excessive. La commission demande un comptage pour objectiver ce ressenti.

Monsieur Dominique SIX y répond favorablement en demandant à la commission, dans le lien qui sera fait avec le service du bureau d'études, de bien vouloir préciser les endroits à contrôler, la rue étant longue. De plus le contexte de l'urbanisation du projet Bellevue, dans sa phase suivante, pourrait amener à revoir l'intersection Rue Sainte-Catherine / Impasse de la manière, il faudra, si projet il y a, que celui-ci soit en lien avec cette perspective.

Avenue de Limoges.

Le conseil avait porté un projet pour faciliter les déplacements piétons entre la rue Sainte-Catherine et la rue Valentin Haüy. Ce projet prévoyait de laisser un trottoir accessible au stationnement des véhicules et l'autre aux piétons, dans un contexte où les habitations adjacentes n'ont pas de places suffisantes, et où un garage utilise aussi cette zone pour des raisons commerciales. Ce projet ne

semble pas avoir été suivi d'effet. Quelles en sont les raisons ? Même si certains conducteurs jouent le jeu en laissant un passage aux piétons et PMR lorsqu'ils se stationnent, pour le conseil cette situation n'est pas satisfaisante.

Monsieur Dominique SIX demande au Service Proximité et Relations aux Citoyens de faire le point sur ce dossier, en supposant que la traversée piétonne sur l'avenue et sa dangerosité aurait pu poser problème aux services du Bureau d'études. Un lien sera fait et une réponse apportée en commission Cadre de vie.

Rue Pierre Chantelauze

Un projet de cheminement était à l'étude, qu'en est-il de sa réalisation ?

Monsieur Dominique SIX indique que la priorité a été portée sur la sécurité de ce tronçon avec la reprise du mur de soutènement de la rue. Le reste du projet, n'a pas pu être mise en œuvre pour des raisons de choix budgétaires. Pour mémoire, ce projet dépassait de loin l'enveloppe annuelle d'investissement de l'ensemble des Conseils de quartier.

Projet d'antenne relais de téléphonie

Où en est-on de ce projet d'implantation ?

Monsieur Dominique SIX indique que comme chaque année depuis l'adoption de la charte sur les antennes relais, une commission consultative de suivi réunissant les co-présidents de quartier et les opérateurs téléphoniques se réunira afin d'aborder notamment les projets d'antennes relais. La date n'est pas encore connue.

Commission Écologie urbaine

Par Monsieur Pascal VEQUE, référent de la commission.

Monsieur VEQUE présente la date de la 10^{ème} édition du Troc au Jardin qui devrait se tenir le samedi 20 octobre. Le programme est encore à étoffé et un appel à volontaires et bénévoles est lancé.

L'objectif est de rependre tous les thèmes qui ont jalonné ces dix années, de faire intervenir des artistes du quartier, et de montrer que notre quartier est un « Incroyable jardin ».

Mathieu Jacquemin, le coordinateur du Conseil de quartier se tient à la disposition de la commission comme l'ensemble du service pour accompagner ce projet.

Un lien sera fait avec les services techniques et communication.

Commission Animation

La commission est à relancer, Monsieur Jonathan JUBIEN prend contact avec le centre socioculturel 2 Champs, ils inviteront par le relais du service Proximité et relations aux Citoyens les personnes intéressées par cette thématique.

Questions et informations diverses.

Eclairage public – projets 2018

La ville met en œuvre un schéma directeur d'aménagement lumière depuis 2016 qui prendra la forme dans les années à venir d'un Contrat de Performance Énergétique.

Un changement des équipements vétustes (ballons fluo etc..) et un passage aux nouvelles technologies LED devraient permettre de viser une diminution de 40% de la consommation à l'horizon 2019.

Une concertation va aussi être lancée ayant pour objet un projet d'extinction de l'éclairage public dans les zones résidentielles (à l'exception des zones d'activité économique). Sur une période d'extinction envisagée de 23h à 6h, la concertation permettra d'apporter des propositions d'aménagements ou d'adaptation (par exemple sur les lieux recevant du public).

Cette politique est déjà mise en place dans les nouveaux lotissements rétrocédés à la ville. Par ailleurs, des candélabres ont déjà été supprimés sur les secteurs des Boulevards de l'Europe, Salvador Allende et sur celui de Golf de Romagné. Ces suppressions n'ont donné lieu à aucun incident, elles ne concernaient pas des secteurs fréquentés par des piétons.

Les **Voisines Niortaises** auront lieu le vendredi 25 mai 2018, Pascale RIVAUD, directrice du CSC 2 Champs a proposé en préalable à cette réunion de se saisir de l'évènement dans le cadre du Projet de réseau fraternel du CCAS.